

La Journée de la mémoire du 27 janvier et le travail de mémoire historique au moment de la disparition des témoins

Charles Heimberg, Université de Genève

23 janvier 2019



« Journée de la mémoire »

[SOCIÉTÉ](#)[S'ABONNER](#)

L'EUROPE ET LES GÉNOCIDES : LE CAS FRANÇAIS

20/12/2018  4'

David Nguyen, Iannis Roder

En novembre 2018, CNN publiait un sondage selon lequel 21 % des Français de 18 à 24 ans n'avaient jamais entendu parler de la Shoah, un chiffre particulièrement élevé parmi les populations européennes sondées. Un mois plus tard, la Fondation Jean-Jaurès, en partenariat avec AJC Paris, la FEPS et la Dilcrah, mesure avec l'institut de sondage Ifop un niveau similaire de méconnaissance du génocide des juifs au sein de cette catégorie de la population française.

Malgré le devoir de mémoire, malgré l'enseignement de la Shoah à l'école, malgré les commémorations annuelles, près d'un quart des jeunes Français déclare ne pas avoir entendu parler du génocide des juifs. Même si le niveau de connaissance dans l'ensemble de la population est élevé (90 %), les résultats obtenus auprès des jeunes interrogent : comment expliquer ce déficit de connaissance ? Quelles conséquences cette lacune a-t-elle sur leurs perceptions des juifs en France aujourd'hui ?

<https://jean-jaures.org/nos-productions/l-europe-et-les-genocides-le-cas-francais>

https://www.francetvinfo.fr/societe/religion/info-franceinfo-un-francais-sur-dix-dit-n-avoir-jamais-entendu-parler-de-la-shoah-selon-un-sondage_3107669.html

Dix pour cent des Français n'ont jamais entendu parler de la Shoah. Et cette proportion grimpe à 19% chez les sondés âgés de 18 à 34 ans. Voici l'un des principaux enseignements d'une enquête réalisée par l'Ifop* pour la Fondation Jean-Jaurès, et que franceinfo révèle jeudi 20 décembre.

21.12.2018

L'ignorance de la Shoah par une partie des Français interpelle. Entretien avec l'historien Simon Perego, chercheur à Sorbonne Université.

10 % des Français disent ne pas avoir entendu parler du génocide des Juifs. Est-ce inquiétant ?

[https://
www.ouest-
france.fr/
education/
entretien-la-shoah-
une-tragedie-
encore-trop-
souvent-
ignoree-6142710](https://www.ouest-france.fr/education/entretien-la-shoah-une-tragedie-encore-trop-souvent-ignoree-6142710)

Voyons aussi que 90 % en ont entendu parler. Cela atteste d'un niveau de connaissance élevé. Ce qui n'empêche pas qu'il faille s'interroger sur les 10 % restants.

Je note, par ailleurs, que le sondage, qui porte sur « L'Europe et les génocides », dit aussi que 20 % des Français n'ont pas entendu parler du génocide des Tutsis au Rwanda, alors que, contrairement à la Shoah, la plupart des Français interrogés étaient nés quand il a eu lieu. C'est également frappant.

Autre élément : un sondage, même s'il est globalement bien fait comme celui-là, est un outil parmi d'autres et ne suffit pas à donner une image précise du rapport de la société à un génocide.

Sur la Shoah, 21 % des 18-24 ans semblent ignorer cette tragédie...

Oui, c'est le plus marquant et le plus inquiétant. Un élément d'explication : beaucoup de très jeunes n'ont pas eu de grands-parents ayant traversé la guerre.

Quand on perd le contact direct avec le passé par l'intermédiaire de personnes qu'on a connu, avec qui on a vécu, ça change beaucoup de choses. D'ailleurs, le sondage dit aussi que 8 % des moins de 35 ans évoquent la transmission familiale comme vecteurs de connaissance, et 76 % l'école.

21.12.2018

Cette inquiétude quant à une absence de transmission ou quant à l'oubli de la criminalité de masse du national-socialisme est également amplifiée par le contexte de la disparition des derniers témoins.

Pourtant, le cas de la Première Guerre mondiale nous montre l'importance et la visibilité que les témoins peuvent conserver après leur disparition, même si c'est dû dans ce cas au fait qu'ils aient beaucoup écrit.

Les témoins resteront présents parce qu'ils ont écrit, qu'ils ont été enregistrés, filmés, mais leur absence va quand même changer la donne.



Marie-José Chombart de Lauwe
(présidente de la Fondation pour la mémoire de la Déportation)
"Le témoin-chercheur."

Paris, décembre 2012

[https://www.youtube.com/watch?
v=3REy_F83Sxc](https://www.youtube.com/watch?v=3REy_F83Sxc)

La déclaration commune de Stockholm, 28 janvier 2000

Mémoire - Histoire

LE FORUM INTERNATIONAL DE STOCKHOLM SUR LA SHOAH

La Déclaration finale : Ensemble nous devons soutenir la vérité terrible de l'Holocauste contre ceux qui en nient la réalité.

THE STOCKHOLM INTERNATIONAL FORUM ON THE
HOLOCAUST

Nous, Représentants des gouvernements présents lors du Forum international sur l'Holocauste, déclarons que :

1. **L'Holocauste (Shoah) a foncièrement** remis en question les fondements mêmes de la civilisation. Le caractère unique de l'Holocauste gardera une signification universelle à tout jamais. Alors que cinquante ans ont passés, les événements restent encore suffisamment proches pour que des survivants témoignent encore des horreurs subies par le peuple juif. Les souffrances terribles endurées par les millions d'autres victimes des nazis ont également laissé une marque indélébile à travers l'Europe.
2. **L'ampleur de l'Holocauste**, planifié et perpétré par les nazis doit rester pour toujours gravé dans notre mémoire collective. Le sacrifice désintéressé de ceux qui ont défié les nazis, qui ont parfois offert leur propre vie pour protéger ou venir en aide aux victimes de l'Holocauste, doit également rester marqué dans nos cœurs. Les profondeurs de l'horreur qu'ils ont vécue et les sommets atteints par leur héroïsme peuvent nous aider à comprendre la capacité de l'homme à faire le bien ou le mal.

3. **Si l'humanité est encore terrifiée** par le génocide, le nettoyage ethnique, le racisme, l'anti-sémitisme et la xénophobie, la communauté internationale partage la responsabilité solennelle de combattre ces maux. Ensemble nous devons soutenir la vérité terrible de l'Holocauste contre ceux qui en nient la réalité. Nous devons renforcer l'engagement moral de nos peuples et l'engagement politique de nos gouvernants afin de nous assurer que les générations futures comprendront les causes qui ont mené à l'Holocauste et réfléchiront sur ses conséquences.
4. **Nous promettons d'accentuer** nos efforts de promotion de l'éducation, du souvenir et de la recherche au sujet de l'Holocauste, aussi bien dans les pays qui ont déjà fait beaucoup à ce sujet que dans ceux qui choisissent de nous rejoindre à présent.
5. **Nous partageons l'engagement** d'encourager l'enseignement de l'Holocauste dans toutes ses dimensions. Nous promouvrons cette étude dans nos écoles et universités ainsi que dans nos communautés, et nous l'encouragerons dans les autres institutions.
6. **Nous partageons l'engagement** de commémorer les victimes de l'Holocauste et d'honorer ceux qui l'ont combattu. Nous encouragerons dans nos pays toutes les formes adéquates de souvenir, y compris la célébration, une fois par an, d'un **Jour du Souvenir de l'Holocauste**.
7. **Nous partageons l'engagement** de jeter toute la lumière sur les zones d'ombres qui persistent encore au sujet de l'Holocauste. Nous prendrons toutes les mesures nécessaires à l'ouverture des archives afin de nous assurer que tous les documents portant sur l'Holocauste sont mis à la disposition des chercheurs.

8. Il nous semble approprié que cette conférence internationale, la première réunion importante de ce nouveau millénaire, déclare qu'elle s'engage à semer les graines d'un avenir meilleur dans la terre d'un passé amer. Nous nous identifions aux victimes et à leurs souffrances et nous puisions notre inspiration dans leur lutte. Nous nous engageons à nous souvenir de ceux qui ont péri et à respecter les survivants. Nous réaffirmons l'aspiration, commune à toute l'humanité, à une compréhension mutuelle et à la justice.

3e Forum international sur la Shoah, 26-28 janvier 2000, Stockholm, Suède.

HISTOIRE

Stockholm célèbre la mémoire de l'Holocauste pour que l'histoire ne se répète pas

● 4 minutes de lecture

Frédéric Koller, envoyé spécial à Stockholm
Publié jeudi 27 janvier 2000 à 01:30.

Quarante-cinq pays se sont réunis dans la capitale suédoise pour le plus haut sommet politique à la mémoire du génocide juif et pour parler d'éducation contre le racisme. Le premier ministre israélien Ehud Barak a souligné l'importance de la reconnaissance internationale du crime nazi, tout en reconnaissant qu'Israël avait à son tour infligé des souffrances à d'autres

<https://www.letemps.ch/monde/stockholm-celebre-memoire-lholocauste-lhistoire-ne-se-repete>

Le principe d'une « Journée de la mémoire » a été adopté par le Conseil de l'Europe en 2001, à une date à convenir dans chaque pays

L'histoire de l'Holocauste est un héritage européen et des racines communes aux différentes nations d'Europe. Il existe une responsabilité européenne qu'il convient d'assumer ensemble par la transmission de cette mémoire. La portée de cet événement sans précédent est universelle.

La Convention culturelle européenne de 1954 souligne la nécessité d'étudier l'histoire de chacun des Etats membres pour améliorer la compréhension mutuelle.

La Recommandation Rec CM (2001)15 sur « l'enseignement de l'histoire de l'Europe au 21e siècle », adoptée par le Comité des Ministres le 31 octobre 2001, lors de la 771e réunion des Délégués des Ministres, définit dans son annexe au paragraphe 6 le cadre d'actions du Conseil de l'Europe. La dimension préventive de la « Journée de la Mémoire de l'Holocauste et de prévention des crimes contre l'Humanité » est inscrite dès la première phrase de ses objectifs: "*Il convient de prendre toutes les mesures éducatives pour prévenir la négation ou la répétition des événements dévastateurs ayant marqué ce siècle à savoir l'Holocauste, les génocides et autres crimes contre l'humanité, les épurations ethniques, les violations massives des droits de l'Homme et des valeurs fondamentales auxquelles le Conseil de l'Europe est particulièrement attaché*".

➡ Le concept et les objectifs

L'Holocauste est considéré comme un paradigme de l'ensemble des violations des droits de l'Homme et des crimes contre l'humanité. Toutes les victimes du régime nazi sont prises en considération :

- **La dimension pédagogique et non commémorative** : actions éducatives
- **La dimension pédagogique et éducative** : le Conseil de l'Europe a été la première organisation internationale à lier l'enseignement de la mémoire à la prévention des crimes contre l'Humanité.
- **La dimension nationale et régionale** : chaque Etat peut choisir une date en relation avec son histoire nationale. Les enseignants abordent alors l'enseignement de la mémoire de l'Holocauste en sensibilisant les élèves à la thématique à travers leur propre histoire (et celle de leurs parents et grands-parents) régionale et nationale.
- **La dimension interdisciplinaire** inhérente à l'approche de prévention des crimes contre l'humanité : histoire mais aussi littérature, biologie, philosophie, musique, arts, éducation civique, langues, sport, psychologie...
- **La prise en considération de toutes les victimes** de crimes contre l'Humanité à partir de l'étude du paradigme de l'Holocauste (Juifs, Roms, résistants, politiques, homosexuels, témoins de Jehova, handicapés).

27 janvier: Journée de la mémoire de l'Holocauste

Berne, le 27.01.2004. Les ministres européens de l'éducation ont décidé qu'une Journée de la mémoire de l'Holocauste serait désormais organisée dans les écoles d'Europe. En Suisse, la date retenue est le 27 janvier. Exemple d'activité scolaire: le Gymnase de Liestal ouvre ses portes aujourd'hui, le temps d'un cours (voir le communiqué de presse de BL).

Le 27 janvier correspond à la libération du camp de concentration d'Auschwitz par l'Armée rouge en 1945. La "Journée de la mémoire de l'Holocauste et de la prévention des crimes contre l'humanité" s'adresse avant tout aux écoles. Elle a pour but de commémorer l'Holocauste, mais aussi de prendre en considération d'autres génocides qui ont marqué le XXe siècle et de réfléchir aux idéologies qui ont pu conduire à de tels crimes contre l'humanité.

En lieu et place de manifestations nationales, des activités éducatives consacrées à ce thème dans les établissements scolaires seront au centre de cette journée. L'organisation et la conception de ces activités sont laissées à l'appréciation des écoles. Pour aider celles-ci, un module comprenant des informations et des moyens d'enseignement permettant d'approfondir ces questions a été mis en place en décembre 2003 sur le Serveur suisse de l'éducation.

Au nom des autres cantons et écoles suisses, la Direction de l'instruction publique de Bâle-Campagne et le Gymnase de Liestal ont lancé une invitation à assister ce jour-là à un cours, auquel prendront part notamment le conseiller d'Etat Urs Wüthrich-Pelloli, chef de la Direction de l'instruction publique, ainsi qu'une délégation du Conseil de l'Europe (cf. communiqué de presse de Bâle-Campagne).

Initiative européenne

L'introduction de cette Journée de la mémoire fait suite à une initiative du Conseil de l'Europe et à une résolution des ministres européens de l'éducation adoptée en octobre 2002. En tant qu'Etat membre du Conseil de l'Europe, la Suisse a approuvé cette résolution. Les directrices et directeurs cantonaux de l'instruction publique ont décidé de célébrer cette Journée de la mémoire dans les écoles suisses le 27 janvier. Certains pays comme l'Allemagne, la France, la Suède et la République tchèque ont également retenu cette date, tandis que d'autres ont opté pour une date en relation avec leur propre histoire.

En Suisse,
l'adoption du
principe de cette
Journée de la
mémoire le 27.1.
remonte à 2004.

[http://www.edk.ch/
dyn/14114.php](http://www.edk.ch/dyn/14114.php)

Editeur:

Service de presse du Secrétariat général de la CDIP, tél. +41 (0)31 309 51 11

En novembre 2005, l'ONU adopte le principe d'une Journée de la « Mémoire de l'Holocauste » fixée au 27 janvier

Par la [résolution 60/7](#) intitulée « Mémoire de l'Holocauste » qu'elle a adoptée le 1er novembre 2005, l'Assemblée générale a décidé que les Nations Unies observeraient tous les ans, le 27 janvier, Journée internationale dédiée à la mémoire des victimes de l'Holocauste.

La tragédie sans pareil que fut l'holocauste ne pourra jamais être effacée. Tant que les hommes pourront se souvenir, ils devront continuer d'y penser, emplis de honte et d'horreur.

Seul le souvenir permettra de rendre aux victimes l'hommage qu'elles méritent. Des millions de Juifs et de membres d'autres minorités ont été massacrés par les moyens les plus barbares que l'on puisse imaginer. Ces hommes, ces femmes et ces enfants innocents ne doivent jamais être oubliés, pas plus que le calvaire qu'ils ont vécu.

Le souvenir est la meilleure riposte face à ceux qui affirment que l'holocauste est une invention ou une exagération, mensonge issu d'esprits fanatiques que nous devons dénoncer en toutes circonstances.

Le souvenir est aussi un garde-fou pour l'avenir. C'est de la haine, des préjugés et de l'antisémitisme qu'est née l'horreur absolue des camps nazis. Si nous nous en souvenons, nous pourrons rester à l'affût des signes avant-coureurs.

Alors que l'holocauste s'éloigne dans le temps et que le nombre de survivants diminue, c'est à nous, la génération actuelle, qu'il incombe de porter le flambeau du souvenir et de défendre la dignité humaine.

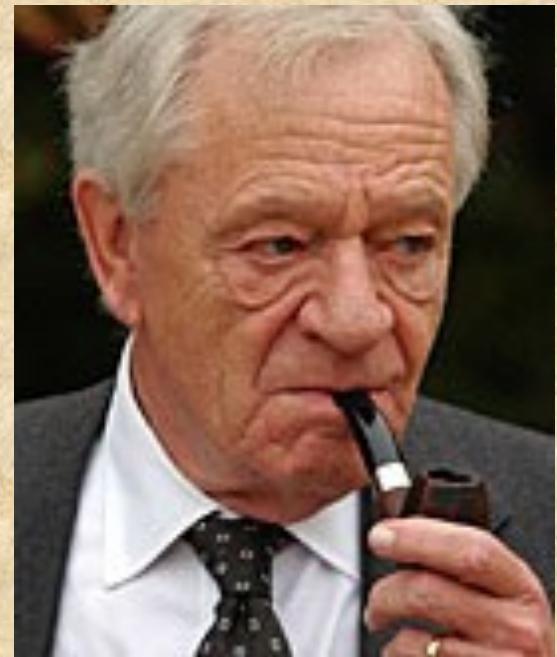


Le Rabbin Yisrael Meir Lau, Président du Conseil de Yad Vashem, mémorial national du souvenir des martyrs et des héros de la Shoah, à Jérusalem, Israël. Photo ONU : Paulo Filgueiras.

En Suisse, près de 20 ans après le rapport Bergier,
qu'en reste-t-il ? Qu'en a-t-il été fait ?



Photo TsR, Genève.



Commission Indépendante d'Experts
Suisse – Seconde Guerre Mondiale : *La
Suisse, le national-socialisme et la Seconde
Guerre mondiale. Rapport final*, Zurich,
Éditions Pendo, 2002, 569
pages, ISBN 3-85842-602-4, CHF 45.- .

Jean-François
Bergier, 1931-2009

Les constats de la Commission indépendante d'experts Suisse-Seconde Guerre mondiale (rapport Bergier, 2002)

- Le **tampon « J »** apposé dans les passeports des juifs allemands à l'initiative de la Suisse, 1938.
- Le **refoulement** de plusieurs milliers de réfugiés en danger de mort
- Des **crédits** considérables accordés à l'Allemagne national-socialiste (accords de clearing).
- De très importantes **livraisons d'armes**.
- L'emploi de 11'000 **travailleurs forcés** par des filiales d'entreprises suisses.
- La mauvaise volonté et la négligence en matière de restitution des **fonds en déshérence**.
- L'**accueil de dignitaires nazis** après la guerre.

« Ce furent autant de manquements au sens de la responsabilité - parfois dénoncés, mais en vain, au cours du dernier siècle - qui retombent aujourd’hui sur la Suisse ; elle doit l’assumer »

CIE

La CIE en bref
Mandat
Organisation
Actualités
Rapports 2001/2002
Etudes et contributions
Rapport final
Rapports intermédiaires 1997-2000
Presse
Points d'accueil
Links

COMMISSION INDEPENDANTE D'EXPERTS SUISSE - SECONDE GUERRE MONDIALE

Rapport final

Commission Indépendante d'Experts Suisse – Seconde Guerre Mondiale
La Suisse, le national-socialisme et la Seconde Guerre mondiale

[Rapport final](#)  (2,0 MB)

Le chargement et l'utilisation du rapport final sont exclusivement réservés à l'usage personnel. Reproduction, copie et traduction ainsi que enregistrement et utilisation sur un support d'information optique et électronique (également par extraits) à des fins commerciales ne sont pas autorisés.

Commission Indépendante d'Experts Suisse – Seconde Guerre Mondiale: La Suisse, le national-socialisme et la Seconde Guerre mondiale. Rapport final. Editions Pendo, Zurich 2002, 569 pages, ISBN 3-85842-602-4, CHF 45.- / EUR 29.90.

Pour les commandes vous êtes priés de vous annoncer directement auprès de la maison d'édition [Pendo](#).
Pendo Verlag GmbH • Postfach 40 • 8032 Zürich •
Tel.: 0041-(0)1-389 70 30 • Fax: 0041-(0)1-389 70 35 •
pendo-verlag@swissonline.ch

p. 499 du *Rapport de la Commission, indépendante d'experts, Zurich, Pendo Verlag, 2002*

De 2004 à 2018, à Genève, la Journée de la mémoire a donné lieu à une manifestation organisée conjointement par le Département de l'instruction publique et le Théâtre Saint-Gervais.

Cette collaboration n'a pas été reconduite pour une 16^e année en 2019.

Le principe était d'alterner des années centrées sur la Destruction des juifs d'Europe et des années centrées sur d'autres génocides.

L'idée était de toujours interroger ce que cela signifiait d'aborder ces thématiques depuis Genève et la Suisse ; en quoi l'histoire de Genève et la Suisse vis-à-vis de ces drames était à interroger.

Il s'agissait aussi de croiser les regards et les apports entre l'histoire, les sciences sociales et des expressions artistiques comme le cinéma, la littérature, la peinture, la photographie ou le graphisme.

Le travail de mémoire, notamment à l'école, pose toujours la question de son inscription dans la durée, d'autant plus qu'il consiste souvent à ramer à contre-courant.

En Suisse, à part un fonds pour l'antiracisme qui ne finançait que des initiatives ponctuelles, aucune décision structurelle pour le travail de mémoire n'a été adoptée durablement après la crise dite des fonds en déshérence et la publication du rapport Bergier.

Depuis 2002, dans un contexte d'affirmation de l'extrême-droite, cette mémoire critique tend à être à nouveau occultée au profit d'autres types d'intérêts pour le passé.

La présidence suisse de l'Alliance internationale pour le souvenir de la destruction des juifs d'Europe (IHRA) en 2017-2018 n'a donné lieu à aucun contenu sur la politique suisse à l'égard du national-socialisme, à part la publication d'un livre sur le « Juste » Carl Lutz, comme s'il s'agissait d'un traitement hors-sol de la mémoire de la Shoah.

Confusionnismes, relativismes, toutes les opinions se valent...

L'obsession de la culpabilité et du soupçon s'exprime aussi dans la méthode qui consiste à se concentrer en premier lieu sur des cas individuels, chargés d'émotion, de persécutés juifs et à écarter les cas pourtant exemplaires de non juifs, en accordant de surcroît aux victimes une plus grande crédibilité qu'aux prétendus acteurs et témoins de l'époque.

Groupe Histoire Vécue,
<https://www.letemps.ch/opinions/rapport-bergier-obsede-culpabilisation>

Confusionnismes, relativismes, toutes les opinions se valent...

L'une des faiblesses les plus accablantes du rapport réside, selon nous, dans son manque de sensibilité et de compréhension pour le combat existentiel d'un petit peuple et pour ses angoisses – crainte pour son existence physique, pour ses idéaux démocratiques, pour toute sa philosophie de la vie.

Point de compréhension pour le fait que, dans les circonstances d'alors, la question des réfugiés ne devait avoir qu'une importance secondaire et que, durant toutes les années de guerre, cette question n'a jamais été un thème central, même pas dans les médias.

Pas de constatation objective du fait que, à côté des Juifs, beaucoup d'autres persécutés pour des raisons politiques ou religieuses ont cherché à être accueillis chez nous et que, de plus, un grand nombre de militaires ont dû être internés. [...]

Obsédé par la culpabilisation et la suspicion

Groupe Histoire Vécue,
[https://www.letemps.ch/
opinions/rapport-bergier-
obsede-culpabilisation](https://www.letemps.ch/opinions/rapport-bergier-obsede-culpabilisation)

Confusionnismes, relativismes, toutes les opinions se valent...

Tous les défauts du rapport conduisent à la question centrale de la composition de la Commission. Par qui les membres ont-ils été proposés? Pourquoi a-t-on élu en premier lieu des historiens suisses et des étrangers qui n'ont vécu ni la guerre, ni une Suisse encerclée par les puissances de l'Axe? Pourquoi des historiens qui, comme leurs publications en témoignent, adoptent à l'égard de la Suisse actuelle une attitude unilatéralement critique? Pourquoi n'a-t-on pas élu des spécialistes du droit international et des questions économiques? Pourquoi pas un seul chercheur suisse appartenant à la génération du service actif n'a-t-il été choisi? Quelle objectivité reconnaître au jugement d'un membre qui, avant son élection, a fait financer un travail scientifique par le Congrès juif mondial? Quelle confiance accorder à un membre qui, simultanément, travaille pour le Centre Simon-Wiesenthal, une institution qui a plusieurs fois diffamé la Suisse (au point de s'attirer une verte réplique du conseiller fédéral Cotti)? Si tant est que l'on veuille des étrangers, où sont les témoins étrangers qui ont vécu le problème des réfugiés en Suisse ou dans sa proximité immédiate?

Groupe Histoire Vécue,
[https://www.letemps.ch/
opinions/rapport-
bergier-obsede-
culpabilisation](https://www.letemps.ch/opinions/rapport-bergier-obsede-culpabilisation)

Confusionnismes, relativismes, toutes les opinions se valent...

Pour les *Schweizer Monatshefte*

10 février 2000

**Évaluation critique du Rapport Bergier sur "La Suisse et les réfugiés
à l'époque du national-socialisme"**

Jean-Christian Lambelet¹

¹ Université de Lausanne, DEEP/HEC, BFSH1, CH-1015 Lausanne. E-mail: jean-christian.lambelet@hec.unil.ch
La politique envers les réfugiés est traitée dans le chapitre 4 d'un récent livre de l'auteur: *Le mobbing d'un petit pays – Onze thèses sur la Suisse pendant la Deuxième Guerre mondiale*, Lausanne, L'Âge d'Homme, 1999, 304 pp. Par ailleurs, nous tenons à remercier toutes celles et tous ceux, trop nombreux pour qu'on puisse les nommer, qui nous ont fait bénéficier de leurs critiques et conseils, étant entendu que nous restons seul responsable du produit final.

Confusionnismes, relativismes, toutes les opinions se valent...

Une lecture attentive du Rapport révèle d'autres déficiences encore, lesquelles sont mises en lumière dans l'étude complète : refus incompréhensible de toute comparaison avec les politiques suivies par d'autres Etats; analyse tortueuse et torturée de l'affaire du tampon 'J' et de ses conséquences pour les réfugiés; lien anachronique et quelque peu simpliste entre *Überfremdung*, antisémitisme et politique envers les réfugiés; l'histoire quelquefois écrite à la manière de Hollywood, avec un côté théâtral qui n'a guère sa place dans une entreprise scientifique et officielle; accusation détournée, dans la toute dernière page du Rapport, que par sa politique envers les réfugiés la Suisse s'est rendue complice des Nazis; etc.

Confusionnismes, relativismes, toutes les opinions se valent...

Conclusions

Pour conclure cet examen de la décision (théorique) de fermer la frontière en août 1942, nous dirons que ce qui frappe le plus dans la manière dont le Rapport la traite est le contraste entre, d'une part, la simple narration, l'examen de nombreux cas individuels, le résultat de recherches dans les archives, les faits et gestes des acteurs principaux, leurs positions de principe, des données chiffrées non exploitées, etc. Et d'autre part, la condamnation sans appel ni circonstances atténuantes de ladite décision. Entre les deux, il y a comme un ‘saut quantique’ et il manque le maillon essentiel d'une représentation raisonnée, cohérente et fondée (entre autre sur une analyse des chiffres) de ce « moment essentiel » dans la politique suisse envers les réfugiés.

Confusionnismes, relativismes, toutes les opinions se valent...

C'est pourquoi nous nous hasarderons quand même à conclure sur le mode normatif et à suggérer que le fait établi que la Suisse se soit largement ouverte aux réfugiés ne suffit pas nécessairement à l'exonérer. Car on pourrait parfaitement estimer, en définitive et de manière classique, qu'«elle a certes fait beaucoup, mais elle aurait pu faire davantage». L'un ne doit cependant pas faire oublier l'autre. Qu'est-ce qui pèse le plus sur les plateaux de la justice morale: des vies menacées qui n'ont pas été sauvées, mais qui auraient pu l'être? ou des vies menacées qui ont été sauvées, mais qui auraient pu ne pas l'être? Ou bien serait-ce que les fautes doivent nécessairement peser plus lourd que les mérites ?

Le rapport Bergier aurait surestimé le nombre de juifs rejetés par la Suisse



Alors que le rapport Bergier estimait à 24'500 le nombre de juifs rejetés à la frontière Suisse - comme ici à Bâle en 1944 - une nouvelle étude réduit ce nombre à environ 3000. [-]

<https://www.rts.ch/info/suisse/4649688-le-rapport-bergier-aurait-surestime-le-nombre-de-juifs-rejetes-par-la-suisse.html>



PORTRAIT

Ruth Fivaz-Silbermann, une thèse en mémoire des réfugiés juifs en Suisse

La controverse sur le nombre de réfugiés refoulés est un peu vaine parce que des sources ont été détruites et que les uns et les autres ne parlent pas de la même période : période nazie ou période des déportations et de l'extermination? Ce n'est pas la même chose.

La Commission Bergier évoque environ 20'000 refoulements dont on ne sait pas s'ils sont tous juifs ?

Serge Klarsfeld et Ruth Fivaz évoquent des chiffres plus bas et plus précis, mais néanmoins différents.

L'un des enjeux est aussi la prise en compte des effets dissuasifs des refus de visas et des déclarations de refus à l'extérieur, qui est difficile à mesurer.

MÉMOIRE¹, subst. fém.MÉMOIRE², subst. masc.

I.

A. - Faculté comparable à un champ mental dans lequel les souvenirs, proches ou lointains, sont enregistrés, conservés et restitués. *Garder, recueillir, retrouver qqc. dans sa mémoire; revenir à la mémoire. Sans la mémoire, que serions-nous? Nous oublierions nos amitiés, nos amours, nos plaisirs, nos affaires* (CHATEAUBR., *Mém.*, t.1, 1848, p.69). *Je suis allé voir un de mes oncles (...). Il a quatre-vingt-un ans et d'intraitables souvenirs qu'il va chercher dans la nuit de sa mémoire comme au fond d'une grande grotte pleine de ténèbres; il revient toujours avec quelque chose, un nom, une date, une anecdote sur la guerre de Sécession* (GREEN, *Journal*, 1934, p.202). *Sa mémoire était cette terrible mémoire des enfants éveillés: elle enregistrait tout* (MONTHREL., *Lépreuses*, 1939, p.1456):

- 1. Deux traits du caractère d'Albertine me revinrent à ce moment à l'esprit, l'un pour me consoler, l'autre pour me désoler, car nous trouvons de tout dans notre **mémoire**: elle est une espèce de pharmacie, de laboratoire de chimie, où on met au hasard la main tantôt sur une drogue calmante, tantôt sur un poison dangereux. PROUST, *Prisonn.*, 1922, p.390.

2. **MYTH.** [Nom de la déesse de la mémoire appelée aussi Mnemosyne] *Mnemosyne! s'écria-t-il, déesse de la mémoire, mère des chastes muses, inspire ton fidèle et fervent adorateur!* (VERNE, *Enf. cap. Grant*, t.2, 1868, p.40). *Les filles de Mémoire. Les muses. Je prie les poètes de me pardonner d'avoir invoqué les Filles de Mémoire, pour m'aider à chanter les Martyrs* (CHATEAUBR., *Martyrs*, t.1, 1810, p.24). **Le temple de Mémoire.** Temple imaginaire dans lequel, selon les poètes, les noms des grands hommes sont conservés. Ces doctes héros, dont la main de la gloire A consacré les noms au temple de Mémoire (CHÉNIER, *Épîtres*, 1794, p.180).

**II. - [La mémoire considérée dans son effet] Ce qu'une personne ou la postérité a retenu dans ses souvenirs.**

A. - **Souvenir.** *Avoir, conserver, garder (la) mémoire d'un événement, d'un fait, d'une journée. À cinquante ans, la mémoire des jours passés dans son pays et parmi les siens lui revenait aussi fraîche et aussi douloureuse qu'au moment de sa captivité* (THIERRY, *Récits méroviains*, t.2, 1840, p.269).

◆ **Digne de mémoire.** *Qui mérite qu'on s'en souvienne. Cela dura jusqu'au jour où un général qui visitait le camp (...) nous surprit à brailler ce choeur peu charitable et fit une scène digne de mémoire* (AMBRIÈRE, *Gdes vac.*, 1946, p.263).

◆ **Pour mémoire.** *Afin de ne pas oublier. Je note ici pour simple mémoire, que je dois commencer le travail de demain par la rédaction d'une note* (DU BOS, *Journal*, 1928, p.89).

- **P. méton.** **Contenu du souvenir.** *Comme ce tango a bien su me garder la mémoire de ce temps-là* (DU BOS, *Journal*, 1926, p.83).

- **Proverbe (vx).** *Mémoire du mal a longue trace, mémoire du bien tantôt passe* (BESCH. 1845, GUÉRIN 1892).

B. -

1. **Souvenir** (bon ou mauvais) qu'une personne laisse d'elle en son absence ou après sa mort, en vertu de ses talents, de ses qualités, de ses hauts faits ou à cause de ses méfaits. *Bénir, calomnier, célébrer, chérir, défendre, flétrir, honorer, laver, outrager, pleurer, réhabiliter, venger la mémoire de qqn; célébrer un office, éléver un monument à la/en mémoire de qqn; être fidèle à la mémoire de qqn. En 1786, M. le comte de La Pérouse (...) consacra sa mémoire [de M. de La Croyère] en donnant son nom à une île, près des lieux où ce savant avait abordé* (Voy. *La Pérouse*, t.3, 1797, p.144). *Elle venait sur le port, ressusciter la mémoire chère, évoquer la grande ombre, intensément, douloureusement* (VAN DER MEERSCH, *Empreinte dieu*, 1936, p.248):

- 5. C'était le fils du fameux Jacques d'Artevelde (...) qui avait gouverné sept ans la Flandre avec tant d'honneur et de succès; il avait laissé une si grande **mémoire**, que les Gantois disaient tous les jours: «Ah! Si Jacques d'Artevelde vivait!» BARANTE, *Hist. ducs Bourg.*, t.1, 1821-24, p.214.

MÉMOIRE

Faculté comparable à un champ mental dans lequel les souvenirs, proches ou lointains, sont enregistrés, conservés et restitués.

Souvenir (bon ou mauvais) qu'une personne laisse d'elle en son absence ou après sa mort, en vertu de ses talents, de ses qualités, de ses hauts faits ou à cause de ses méfaits. Ce qui s'applique aussi aux faits du passé.

HISTOIRE

Recherche, connaissance, reconstruction du passé de l'humanité sous son aspect général ou sous des aspects particuliers, selon le lieu, l'époque, le point de vue choisi; ensemble des faits, déroulement de ce passé.

Évolution de l'humanité à travers son passé, son présent, son avenir.

Science qui étudie, relate de façon rigoureuse le passé de l'humanité.

« Mémoire historique »

Ce qui distingue l'histoire ... de la mémoire

L'histoire est une science humaine qui cherche à reconstruire un récit du passé des sociétés humaines aussi unifié et problématisé que possible en exerçant ses questionnements spécifiques à partir du présent.

La mémoire est la manifestation d'une absence d'oubli, ou d'un engagement contre l'oubli, qui permet avant tout la reconnaissance d'identités ou de traumatismes particuliers qui peuvent être mis en perspective en interaction avec l'histoire.

Ce qui distingue l'histoire

L'histoire investigatrice parcourt les temporalités et n'est pas une histoire antiquaire.

La demande d'histoire correspond à une posture intellectuelle critique.

L'histoire est une reconstruction du passé à partir des demandes du présent.

Une recherche de vérité et d'unité du récit de l'humanité.

Une pluralité à partir de laquelle construire une unité ouverte.

Pour exercer un regard dense.

... de la mémoire

Une mémoire biographique, avec ses témoins, vs une mémoire culturelle des origines.

La demande sociale de mémoire est surtout affective.

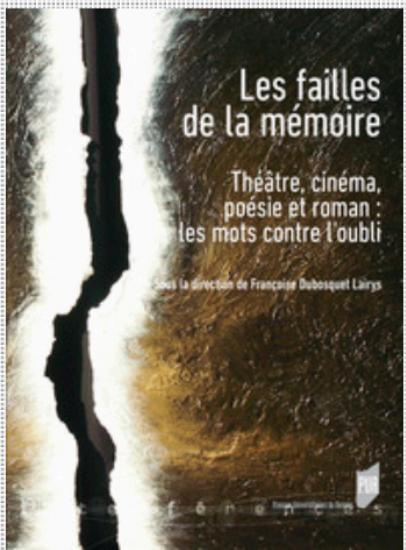
La mémoire correspond à une remémoration de certains faits du passé.

Une recherche d'identité qui concerne des individus ou groupes.

Une pluralité divisée qui le restera en préfigurant la complexité.

Contre l'oubli.

La mémoire historique entre concept historiographique, fonction sociale et enjeu moral



Benoît Pellistrand

p. 25-40

TEXTE BIBLIOGRAPHIE NOTES AUTEUR

TEXTE INTÉGRAL



- 1 L'expression « mémoire historique » s'est imposée dans le débat social, culturel et scientifique depuis le milieu des années 1980, au point d'étouffer les autres notions et apports de la recherche historique. Il est vrai qu'elle entre en résonnance avec les inquiétudes et les interrogations des contemporains et semble ainsi désigner une quête collective et individuelle de sociétés en mutation profonde. Accepter l'expression sans en faire l'histoire, même à grands traits, c'est courir le risque de préférer le lieu commun à la réflexion, le cliché à l'élucidation des enjeux intellectuels et épistémologiques d'une notion fondée sur le rapprochement à la fois naturel et contradictoire des termes d'histoire et de mémoire.

RECHERCHER DANS LE LIVRE

OK

TABLE DES MATIÈRES

CITER

PARTAGER

AJOUTER À ORCID



<https://books.openedition.org/pur/55724?lang=fr>



Accueil

Présentation

Brèves

Affaires et
controverses

Réflexions critiques

Inactuelles

Entretiens

Dossiers

Mémoire, oubli et récupération de la mémoire historique de la guerre civile espagnole

Daniel Aïache ©
daniel.aiache[at]orange.fr

Télécharger ce document (pdf 135 ko)

«Tout est lié et bien lié, après ma décision et l'approbation des Cortes de désigner comme successeur et roi le prince Juan Carlos de Bourbon.» *Déclaration du général Franco*, décembre 1965.

«Tout ce qui peut faire que cela reste dans l'oubli le plus profond de la société espagnole sera une bonne chose [...] bien qu'il y ait des gens plus enclins à oublier que d'autres.» *Déclaration du premier ministre José Luis Zapatero*, novembre 2008.

L'ECOLE
DES HAUTES
ETUDES EN
SCIENCES
SOCIALES

Laboratoire d'Excellence
tepsis

Transformation de l'Etat
politisation des sociétés
institution du social



<http://usagespublicsdupasse.ehess.fr/memoire-oubli-et-recuperation-de-la-memoire-historique-de-la-guerre-civile-espagnole/>, 2011.

Nature du débat

Toute référence à des préoccupations du présent est un anachronisme *versus* tout histoire est contemporaine et répond à des questions du présent en tenant compte de l'étrangeté du passé.

Toute mémoire est une tyrannie de l'histoire dans le présent *versus* l'histoire et la mémoire peuvent être complémentaires pour construire une intelligibilité du passé et du présent.

Les abus éventuels de la mémoire font toujours obstacle au développement de l'histoire *versus* les abus éventuels de la mémoire peuvent parfois servir le développement de l'histoire.

Le recours à la catégorie de la mémoire est toujours moral ou moralisant *versus* le recours à la catégorie de la mémoire permet de prendre en compte et de croiser tous les points de vue.



À quoi servent les politiques de mémoire ?

Sarah Gensburger, Sandrine Lefranc

Presses de Sciences Po | Hors collection



Livre broché - 17,00 €

Acheter

- ❖ Newsletters
- ❖ Réagir
- ❖ Imprimer

Description

Sommaire

Fiche technique

Oublier le passé, c'est se condamner à le répéter. Depuis la fin des années 1990, cette idée a inspiré le développement massif de politiques de mémoire partout dans le monde : musées, mémoriaux, monuments, éducation civique et institutions sont chargés d'écrire l'histoire, d'honorer des victimes, de dire le bien et le mal, de permettre aux citoyens et aux gouvernants de construire des sociétés pacifiées.

Mais ces politiques n'ont pas rempli leurs objectifs. Elles n'ont pas su endiguer la montée des populismes ni empêcher les actions politiques violentes.

Commémorations nationales : les limites de la mémoire,
par Sarah Gensburger & Sandrine Lefranc, AOC
Media, 26 mars 2018

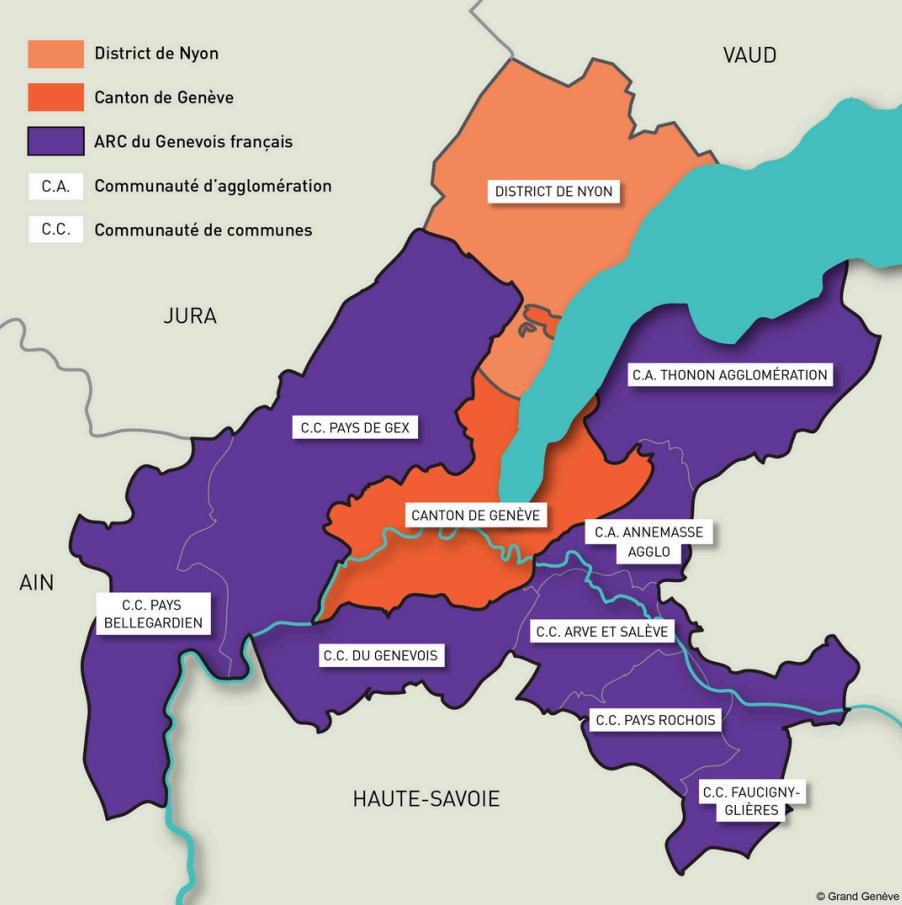
<https://aoc.media/analyse/2018/03/26/commemorations-nationales-limites-de-memoire/>

[Un dilemme de sens entre banalisation et sacralisation]

[Un questionnement de sens sur l'efficacité du travail
de mémoire]

L'objectif de prévention de la violence, central dans la pédagogie contemporaine de la mémoire, occulte le fait que nous vivons dans des sociétés différenciées. Il refuse de voir que l'idée d'une personnalité constante et homogène est en partie un leurre. On peut être le plus tolérant des hommes sa vie durant et prendre un jour l'arme qu'une autorité vous tend pour tuer son voisin. Cet enseignement des sciences sociales a une autre conséquence. *Les leçons données ne tiennent leur force que de la multiplicité de leurs relais collectifs.* Il faut donc reformuler l'objectif. Ce ne sont pas les individus qu'il faut guérir ou réformer : ils auront tout le temps de se dédire ensuite. Ce sont des relations sociales qu'il convient en permanence d'orienter. Les violences collectives même les plus extrêmes découlent d'un choix social en situation, choix qui engage la responsabilité des individus présents et de tous ceux dont ils prennent en compte le regard et le jugement.

Les études de psychologies sociales l'ont montré. L'enseignement du « plus jamais ça » a peu de chances de fonder une résistance ultérieure lorsque la possibilité du passage à l'acte violent se présente. Il est vain d'attendre des politiques de mémoire qu'elles forment des citoyens plus tolérants et prêts, le jour *j*, à s'offusquer devant la comparaison d'une femme à un singe du fait de sa couleur de peau ou à refuser la violence politique – qu'il s'agisse du passage à tabac d'un individu jugé différent ou de l'anéantissement d'un groupe donné pour inférieur au nôtre. La seule leçon à en tirer est peut-être un constant malaise, un inconfort, une incertitude sur notre aptitude à bien agir, nous rappelant continûment qu'il est facile de mal agir – il faudra alors encore se déterminer sur le mal et le bien...

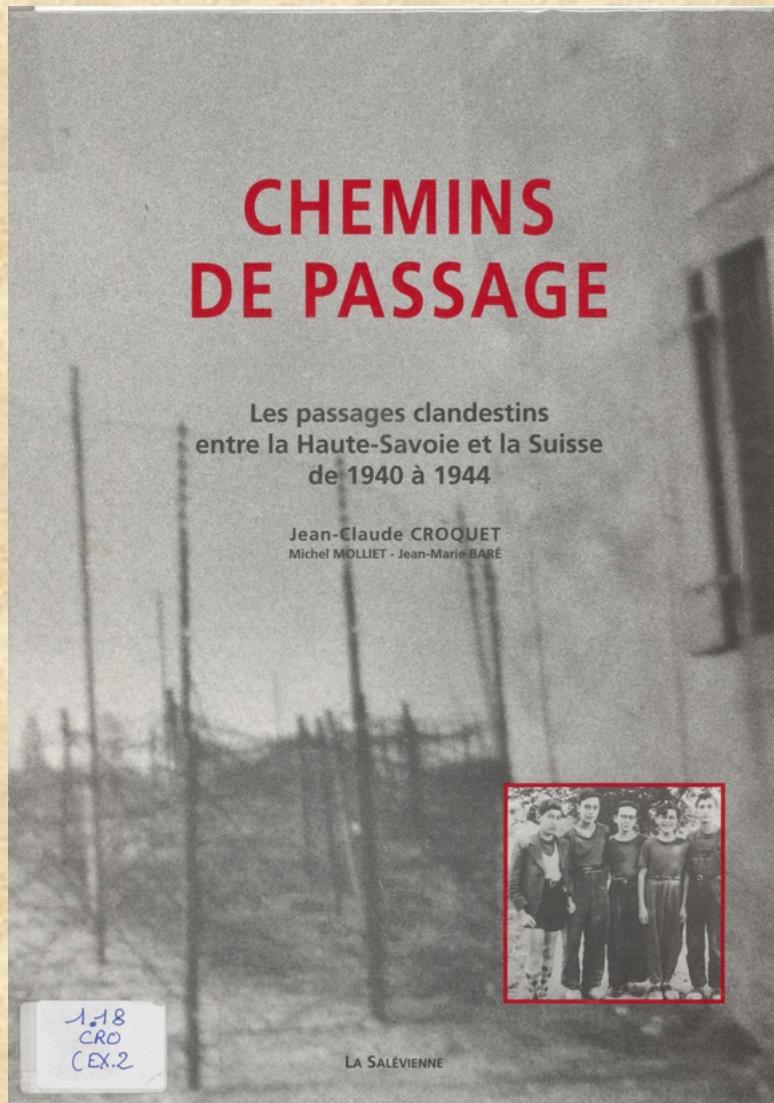


La territorialisation de la mémoire



Jardin des Disparus
- Meyrin





Des documents sur la frontière franco-genevoise issus d'une exposition et disponibles en ligne.

[https://gallica.bnf.fr/
ark:/12148/
bpt6k65747141/
f1.image.texteImage](https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k65747141/f1.image.texteImage)

Il y a 75 ans, dans la nuit du 25 au 26 décembre 43, le massacre nazi d'Habère-Lullin

26 DÉC. 2018 | PAR HEIMBERGCH | 5 RECOMMANDÉS



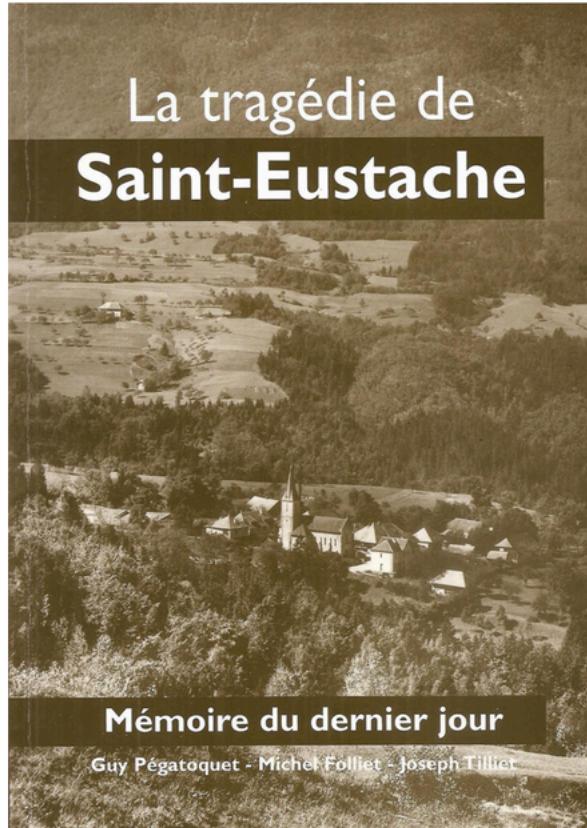
Habère-Lullin aujourd'hui. Crédit: Joseph Boer, 2009. Source: CartesFrance.fr

Il y a 75 ans, dans la nuit du 25 au 26 décembre 1943, la 9e compagnie SS Polizei est montée d'Annemasse à Habère-Lullin (74) pour réprimer un bal clandestin. Un massacre nazi s'en est suivi, qui a fait 31 victimes.

<https://blogs.mediapart.fr/heimbergch/blog/261218/il-y-75-ans-dans-la-nuit-du-25-au-26-decembre-43-le-massacre-nazi-dhabere-lullin>

Il y a 75 ans, la tragédie de Saint-Eustache en Haute-Savoie

31 DÉC. 2018 | PAR HEIMBERGCH | 6 COMMENTAIRES | 17 RECOMMANDÉS



Ouvrage édité en 2003 par l'Association du Souvenir des Déportés de Saint-Eustache.

Il y a juste 75 ans, le 31 décembre 1943, un acte de représailles vise le village de Saint-Eustache, près du lac d'Annecy. Des fermes sont pillées, 28 hommes sont arrêtés dont 24 vont être déportés parmi lesquels 17 ne reviendront pas.

[https://blogs.mediapart.fr/heimbergch/blog/311218/
il-y-75-ans-la-tragedie-de-saint-eustache-en-haute-savoie](https://blogs.mediapart.fr/heimbergch/blog/311218/il-y-75-ans-la-tragedie-de-saint-eustache-en-haute-savoie)